

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 439 nommant M. Grasserie indiciaire p.i., pendant la durée du congé de M. Ravailier

n° 439

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 juin 1941

Numéro JO
n° 535 du 30/06/1941

Date du numéro
30 juin 1941

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 22 août 1938 réorganisant le statut de la magistrature coloniale

Vu le congé d'estivage du procureur de la République du 1er au 21 juillet 1941

Vu les nécessités du service : Sur la proposition de M. le chef du Service judiciaire

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. Gasse, président du tribunal supérieur d'appel par intérim, est nommé, pendant la durée du congé de M. Ravailier, procureur de la République, chef du Service judiciaire par intérim. Il cessera à cette date ses fonctions de président du tribunal supérieur d'appel par intérim pour les reprendre au retour de M. le procureur de la République titulaires. Art. 2. Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.